

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 73-102/SG prononçant l'ouverture d'une session extraordinaire de la Chambre des Députés.

n° 73-102/SG

Ministère
PRÉSIDENTE DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT

Date de publication
16 janvier 1973

Numéro JO
n° 3 du 10/02/1973

Date du numéro
10 février 1973

TEXTE INTÉGRAL

Est déclarée ouverte la session extraordinaire de la Chambre des Députés du Territoire Français des Afars et des Issas, le mardi 16 janvier 1973 à 17 heures.